

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle 2002, sur la situation des personnes handicapées, Sornac le 13 avril 2002

Je voudrais naturellement remercier celles et ceux qui s'occupent de ces centres, l'ensemble du personnel, éducateurs, tous ceux et toutes celles qui travaillent, ici, souvent depuis longtemps et qui y mettent un cœur extrêmement généreux, beaucoup de compétences et qui sont, en vérité, des modèles, s'agissant de l'action en faveur de celles ou de ceux qui ont besoin d'être aidés dans notre société.

Je voudrais remercier nos deux directrices des deux établissements que nous venons de voir. Remercier Françoise BEZIAT, la directrice de l'ensemble des centres éducatifs du Limousin dont je salue le président Jean-Pierre DUPONT, qui a pris ma succession il y a maintenant sept ans, et qui l'assume avec beaucoup de courage et de détermination.

Et enfin, je voudrais remercier de tout ce qu'elles font pour nos centres, Madame le Maire de Sornac, Luce MALLEPEYRE et Madame le Conseiller général du canton de Sornac, par ailleurs Maire de Millevaches, Corinne DESASSIS.

C'est évidemment, pour moi, une joie de revenir dans l'un de ces établissements, je n'y étais pas venu depuis quelques années, qui appartiennent à ce qui est devenu un grand ensemble que j'ai présidé pendant près de vingt-cinq ans. C'est sans aucun doute, l'une des fonctions auxquelles j'aurai été le plus attaché. J'y ai rencontré des élus impliqués avec beaucoup de cœur. J'y ai rencontré un personnel d'une compétence et d'un dévouement, je le disais à l'instant, exceptionnel et qui justifie le fait qu'étant un peu loin des grands centres, ce personnel est fidèle. Je veux dire par-là qu'il reste longtemps. Ce qui est tout à fait capital pour les pensionnaires. Et enfin, je voudrais dire que si je suis très attaché à ces centres, c'est parce qu'il faut savoir que les personnes qui souffrent d'un handicap, on ne dira jamais assez que, quand on leur donne quelque chose, on reçoit toujours beaucoup, beaucoup plus en échange. Ces dernières années, le regard sur le handicap a heureusement changé. J'ai connu l'époque où le handicap vivait un peu caché. Aujourd'hui, il a été légitimement réhabilité. Ce qu'hier encore était suspect, caché, aujourd'hui rencontre de l'écoute, de la reconnaissance et une plus grande attention. Avec les lois de 1975 et de 1987, que j'ai eu l'honneur de faire voter par le Parlement, on est passé ainsi de la charité individuelle à la solidarité nationale et de l'isolement à l'exigence d'intégration dans le monde du travail. Malgré ces avancées, ces progrès indiscutables, les besoins des personnes handicapées et de leurs familles sont encore des besoins considérables, comme vient d'ailleurs de le montrer le grand débat sur l'arrêt Pérruche dans l'opinion publique. Besoin de respect, besoin de participation à la vie sociale, mais aussi besoin de solution éducative, d'autonomie et d'aide à la personne et aux familles qui ne peuvent pas tout assumer seules, bien entendu. Et face à cette situation, il faut donner, - en tous les cas s'est ma conviction dans le cadre de ce que j'ai fait depuis trente ans, de l'engagement qui est le mien depuis trente ans -, un nouvel élan à notre politique d'aide aux personnes handicapées pour passer en quelque sorte d'une obligation de moyens à une obligation de résultats.

D'abord, il faut lancer un plan d'urgence qui, maintenant, se justifie pour apporter une aide immédiate aux personnes qui sont très lourdement handicapées et à leurs familles qui sont souvent des familles démunies ou des familles isolées. Il faut également répondre aux besoins

...ent des familles concernées et des familles elles-mêmes et également répondre aux besoins insatisfaits en matière d'accueil et d'hébergement. Ceci en augmentant sensiblement le nombre des créations de places. Il faudrait commencer très vite.

Ensuite, il faut mettre la personne handicapée au cœur de notre action, en reconnaissant, pour chacun, le droit à compensation. Nous devons passer d'un système d'aide légale, qui a été déjà un progrès important par rapport au passé naturellement, à des plans d'aide personnalisés, tenant compte des besoins évolutifs de chacun, et définis au sein d'une sorte de guichet unique par une équipe pluridisciplinaire avec la personne concernée et avec sa famille.

Enfin, il faut répondre aux problèmes cruciaux que sont l'absence de solution éducative pour quelque 20 000 enfants handicapés et aussi l'insuffisance de nos dispositifs d'aides face à l'allongement de la durée de la vie des personnes handicapées comme de tout autre personne, mais qui posent des problèmes spécifiques et particuliers, et notamment des problèmes de maisons de retraite ou de structures permettant la retraite.

Alors pour élaborer et veiller à la mise en œuvre de cette politique, il faut une grande concertation. Il y a des associations qui sont compétentes, qui sont dévouées, qui sont extrêmement ouvertes à la discussion, et c'est avec elles qu'il faut établir ce nouveau plan, cette étape nouvelle de la solidarité au sein de notre société à l'égard des personnes handicapées et de leurs familles qui, c'est vrai, ont besoin de nous, comme d'ailleurs, ne vous y trompez pas, nous avons besoin d'eux.

(source <http://www.chiracaveclafrance.net>, le 16 avril 2002)